DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIRE.

Les Citoyens de la ville de Nogent-le-Rotrou, chef-lieu de district, aux Citoyens composant la Commune de Paris, Salut et Fraternité :

Du 8 Juin 1793, l'an deuxième de la République une et indivisible.

CITOYENS,

Les journées des 31 Mai et 2 Juin, comparables et peut-être supérieures à celles du 14 Juillet, 6 Octobre et 10 Août, puisquelles ont également servi et sauvé la patrie, sans affliger l'humanité; ces journées, dont les détails viennent de nous parvenir, vous assurent de nouveaux droits à la reconnaissance des Français et à l'admiration de tous les peuples de l'Europe.

THE NEWBERRY LIBRARY

Case folio FRC 10017

Un système affreux de calomnie contre Paris, sa Commune et sa députation, tendoit à nous armer les uns contre les autres, à nous fédéraliser et à nous perdre. Une faction d'hommes ambitieux et vendus, avilissoit et paralisoit la Convention nationale, une commission des Douze, plus dictatoriale, plus inquisitoriale que ne le fût jamais aucun des établissemens despotiques connus jusqu'à ce jour, se jouoit de la liberté individuelle des magistrats du peuple, et menaçoit la liberté générale; enfin, le stupide, l'audacieux, l'Erostrate Isnard présageoit, de son fauteuil, à la ville de Paris, les plus sinistres destinées.

Après huit mois de sagesse, de patience et d'outrages, les parisiens ont senti que le mal étoit à son comble, et qu'une insurrection d'un nouveau genre, philosophique et morale, pouvoit seule en arrêter les progrès. Hommage à la vertu et au génie des braves parisiens, graces immortelles soient rendues à leurs intrépides magistrats; Paris, le berceau de la liberté, n'en sera jamais le tombeau. Paris, le foyer des arts et des lumières, sera toujours le premier arsenal de la raison et de la liberté. . . . Sans doute, la malveillance et l'aristocratie aux abois, ne manqueront pas d'envénimer votre démarche et vos motifs; mais, citoyens, la nation en masse saura vous applaudir, et au besoin elle saura se lever pour vous et avec vous. Continuez à surveiller, à dénoncer les ennemis de la patrie. Par votre position, vous êtes nos

premières sentinelles ; à vous appartient l'initiative du droit sacré d'insurrection. Vous l'avez exercé le 31 mai, avec autant de sagesse que de force. Puisse ce dernier succès apprendre enfin aux détracteurs de Paris, aux oppresseurs du peuple, qu'il est temps de renoncer à leur système de calomnie et d'oppression. Qu'a-t-il produit jusqu'à ce jour, ce système absurde et monstrueux ? les maux de la patrie, la honte de ses auteurs, l'indignation générale. Puisse-t-il être bientôt anéanti par la mort des coupables.

Nous sommes dans le véritable esprit du républicanisme, du sans-culotisme, de l'unité, de l'indivisibilité de la république.

Vos admirateurs, vos amis et vos frères, les citoyens de Nogent-le-Rotrou.

Signé, VASSEUR, maire ; *Bouchet*, commandant en chef du second bataillon ; *Baudouin*, officier municipal ; *Rousseau*, *Boudin*, membres du comité de surveillance ; *Bessirard*, *David*, président du district ; *Hubert*, *Fauveau*, *Chevrel*, *P. Reguette*, *Ferre-Bade*, notable ; *Tourenne*, *Riguet*, *Benvis*, *Delorme*, *Baugars*.

De l'Imprimerie de la Commune, rue du fauxbourg Saint-Jacques.